

## Règlement financier 2021/2022

### Au choix :

1. Contribution familiale mensuelle de base : 132.00 €

2. Contribution familiale mensuelle de soutien : 146.00 €

### Montant forfait cantine trimestriel

Demi-pension	1 jour	2 jours	3 jours	4 jours
1 <sup>er</sup> trimestre	111.30€	222.60€	333.90€	421.35 €
2 <sup>e</sup> trimestre	87.45 €	174.90 €	262.35€	341.85€
3 <sup>e</sup> trimestre	87.45€	174.90€	262.35 €	325.95 €

Tarif cantine exceptionnelle : 9.50 euros (à régler au secrétariat le matin même)

### Montant forfait garderie ou étude mensuel

Garderie ou étude mensuelle 1 à 2 jours	23.00 €
Garderie ou étude mensuelle 3 à 4 jours	45.00 €

Tarif garderie-étude exceptionnelle : 7.50 euros (à régler au secrétariat le matin même)

### Montant cotisation trimestrielle A.P.E.L

Cotisation par famille	13.00 €
------------------------	---------

Merci de nous retourner le coupon d'inscription ci-dessous au plus tard le **mardi 07 septembre**.

.....

### Inscription 2021/2022 :

**Nom :**

**Prénom :**

**Classe :**

Contribution familiale pour l'année 2021/2022  : Base

: Soutien

Forfait cantine trimestriel  : 1 jour  : 2 jours  : 3 jours  : 4 jours

Forfait étude/garderie mensuel  : 1 à 2 jours  : 3 à 4 jours

Règlement par prélèvement automatique mensuel : oui – non (merci de fournir un RIB pour les familles qui choisissent pour la première fois ce mode de règlement).

Signatures pour accord du règlement financier : représentant légal 1 :

représentant légal 2 :